

Complément au rapport de la Commission chargée d'étudier la réponse municipale au postulat de M. Lino Finini demandant d'étudier la mise en place d'un éclairage pour la piste finlandaise sise au centre sportif En Bord

La commission est composée de :

Yves Clerc 1^{er} membre et rapporteur

Lino Finini

Marc-Antoine Senn

Patrick Ubelhart

Jean-Philippe Genoud

S'est réunie le 20 septembre 2011 à Montoly.

La commission remercie M Olivier Fargeon, Municipal, pour sa présence et les informations données suite à nos questions.

De nombreuses questions sur les différents systèmes d'éclairage proposés dans la réponse de la municipalité ont été posées et les réponses nous permettent de prendre position en toute connaissance de cause.

Pourquoi ne pas installer des bornes lumineuses plus basses avec ou sans capteurs solaires ? Cette proposition n'est pas adaptée car le coût ne serait que sensiblement inférieur mais les frais d'entretien ultérieurs nettement supérieurs, notamment suite aux diverses déprédations.

Serait-il possible d'obtenir un subside par la fondation « Fonds du sport vaudois » ? Aucune certitude sur leur entrée en matière.

Qu'en serait-il des frais d'entretien ?

Les frais de maintenance ne devraient pas être trop élevés car pourraient être gérés par la SEIC au même titre que l'éclairage public.

Quel serait la responsabilité de la commune en cas d'accident sur cette piste éclairée ? Pas plus que sur tout autre installation mise à disposition de la population.

La conclusion de la commission, à l'unanimité, va dans le sens de la réponse municipale mais se permet des réserves par rapport à l'utilisation du mot « disproportionnés » dans la mesure où aucune étude n'a été faite sur le nombre d'utilisateurs, actuels ou futurs.

Yves Clerc, 1^{er} membre et rapporteur



Lino Finini

Marc-Antoine Senn

Patrick Ubelhart



Jean-Philippe Genoud